

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mission régionale d'autorité environnementale
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Le 27 mai 2025

MRAe Auvergne-Rhône-Alpes

Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable

La Mission régionale d'autorité environnementale MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a délibéré les avis suivants entre le 14 mai et le 27 mai 2025 :

AVIS DÉLIBÉRÉS

- Révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Jumeaux (63)
- Poursuite de l'exploitation d'un aménagement hydroélectrique sur le torrent du Diable, avec augmentation de puissance sur la commune de Saint-Christophe-en-Oisans (38)
- Extension d'un élevage de volailles à La Baume-Cornillane (26)
- Remplacement de la télécabine de la Gorge et mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune des Contamines-Montjoie (74)
- Implantation du Projet Park Life » à Monistrol-sur-Loire (43)
- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Val d'Isère (73)
- Création d'une zone d'activités économiques (ZAE) sur le site de Grignon à Pontcharra (38)
- Élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Saint Marcelin Vercors Isère Communauté et l'abrogation des cartes communales d'Auberives-en-Royans, Beauvoir-en-Royans, Chantesse et Chasselay (38)
- Implantation d'un parc photovoltaïque sur la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaizon (43)
- Révision du schéma de cohérence territoriale (Scot) de l'Ouest Lyonnais (69)

Service presse IGEDD / MRAe

Mathilde Lambert – Tél : 01 40 81 90 08

Mél : mathilde.lambert@developpement-durable.gouv.fr

Karine Gal - Tél : 01 40 81 68 11

Mél : karine.gal@developpement-durable.gouv.fr

Contacts presse du ministère de la Transition écologique

Tél : 01 40 81 18 07

Mél : presse@ecologie.gouv.fr

- Création de la télécabine Vallée perdue sur la commune de Fontcouverte-la-Toussuire (73)
- Élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Brégnier-Cordon (01)
- Remplacement du téléski de l'Envers et réaménagement de la piste de ski retour de la Toura, sur la commune des Deux-Alpes (38)
- Extension d'un site industriel par ajout d'une activité de production de blocs de graphite synthétique à Vénissieux (69)
- Implantation d'un parc photovoltaïque au sol et flottant à Pierrelatte (69)

DÉCISION DÉLIBÉRÉE

- Modification du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation (PPRNpi) du Gier et de ses affluents sur la commune de Lorette (42)

AVIS CONFORME DÉLIBÉRÉ

- Modification du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune du Grand-Bornand (74)

La MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a également délibéré collégalement des avis conformes sur des évolutions de documents d'urbanisme que vous trouverez [ici](#).

La mission régionale d'Autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes émet des avis et des décisions portant sur la qualité de la démarche d'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement par le projet ou le plan ou programme ainsi que sur la lisibilité du dossier pour le public. Ses avis et décisions s'adressent à la maîtrise d'ouvrage du projet ou l'organisation en charge d'élaborer le plan ou programme, à l'autorité en charge d'autoriser le projet ou d'approuver le plan ou programme ainsi qu'au public afin qu'il soit en mesure de contribuer aux décisions qui le concernent. La MRAe est composée de membres issus de l'IGEDD et de membres associés, issus de la société civile ; ils délibèrent collégalement leurs avis. Pour l'exercice de sa mission, la MRAe bénéficie de l'appui technique d'une équipe de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez l'ensemble des avis et décisions et les rapports annuels de la MRAe Auvergne-Rhône-Alpes sur son site : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes-r7.html>